



# REGLEMENT

## COURSES DES FONTAINES 2025

### Organisation :

L'ALBS ATHLETISME organise le 14 juin 2025, la Course des Fontaines à Saint Trojan 33.  
Epreuve ouverte aux licenciés et non licenciés.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur de document en cours de validité à la date de la manifestation :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
  - Fédération des clubs de la défense (FCD),
  - Fédération française du sport adapté (FFSA),
  - Fédération française handisport (FFH),
  - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
  - Fédération sportive des ASPTT,
  - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
  - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),
- ou pour les majeurs et non licenciés d'un certificat médical obligatoire d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie ;
- Ou d'un PPS de moins de 3 mois à la date de la compétition.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

- Les licences étrangères ne sont pas acceptées. Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

### Distances

- Le semi se court exclusivement sur route en 2 boucles de 10km550 mesuré FFA.
- Le 10km sur route à partir de Cadets soit année 2008/2009.
- Le 5km sur route à partir de Minimes soit année 2010/2011
- Courses enfants : EA et PO puis BE et MI.
- Randonnée de 10 km non chronométrée

### TARIFS.

Semi : 20€ inscriptions en ligne jusqu'au 10 juillet, puis 25€ sur place, le jour de la course.

10km : 15€ inscriptions en ligne jusqu'au 10 juillet, puis 20€ sur place.



5Km : 10€ inscriptions en ligne jusqu'au 10 juillet puis 15€ sur place.

## **DEPART :**

Mairie de ST TROJAN

- Courses Enfants : 17h30
- Semi : 18h00.
- 10Km : 18h15.
- 5Km : 18h30.

## **RENSEIGNEMENTS :**

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à : ALBS ATHLETISME, 7 La charonne 33390 BERSON, 06.87.24.59.83. Par mail : [contact@albs.fr](mailto:contact@albs.fr)

Sur le site : <http://www.albs.fr>

## **INSCRIPTIONS :**

Inscriptions jusqu'au vendredi 13 juin 2025 sur le site Protiming : <https://protiming.fr/Runnings/detail/7751>

## **DOSSARDS :**

Chaque concurrent doit obligatoirement mettre son dossard sur la poitrine. Tout athlète franchissant la ligne d'arrivée sans dossard ne sera pas pris en compte.

Le retrait des dossards se fera sur place à partir de 16h00 et jusqu'à 30mn avant le départ de chaque course.

Pour le retrait de leur dossard, les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation (modèle accessible sur le [site internet de l'ALBS](#))

## **RESULTATS :**

Les résultats seront disponibles en ligne sur le site Protiming puis les sites internet habituels (FFA, Jogphoto33).

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites en cas de motif légitime (pour la FFA, en faire directement la demande à l'adresse électronique [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr)),

## **DROIT A L'IMAGE :**

Le club se réserve le droit d'exploitation les éventuelles images prises lors de la manifestation, sous quelque forme que ce soit.

## **PARKING :**

Parking fléché sur place

## **SECOURS :**

Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, en particulier pour couvrir les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. En toute circonstance, les participants acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres, des organisateurs ou des médecins.



## **RAVITAILLEMENT**

Plusieurs postes de ravitaillement vous seront proposés sur le parcours.

- Un vers le 5<sup>ème</sup> km et à l'arrivée pour le 10km.
- Pour le semi c'est au 5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 15eme.
- Pour le 5km à l'arrivée.

## **PARCOURS**

- Le circuit emprunte les routes des communes de ST Trojan, Teuillac, Mombrier et Samonac.
- Parcours balisés par des flèches.
- Les croisements dangereux seront sécurisés par les bénévoles de l'ALBS.
- Les autres croisements seront signalés mais à charge aux coureurs de s'auto sécuriser et de respecter le code de la route.

## **RECOMPENSES :**

1 bouteille de vin à chaque participant adulte et un cadeau surprise.

Lots pour les trois premiers et trois premières au scratch ainsi qu'au premier de chaque catégorie masculins et féminins pour les 3 courses sur route.

Un tirage au sort des dossards aura lieu lors de la remise des récompenses. Il faut être présent lors du tirage.

## **RETRACTION**

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non- participation.

En cas de non-participation, il est possible de remettre le dossard à une tierce personne, dont l'identité devra être précisée lors du retrait.

## **ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT**

Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.